

# INSCRIPTIONS CENTRES AÉRÉS D'ÉTÉ 2020

## UNIQUEMENT EN LIGNE

**Pour les enfants de la fin de 1P (5 ans) jusqu'à la fin de 8P (11 ans)**

La crise sanitaire que nous vivons actuellement oblige le Centre de Loisirs de Veyrier à changer ses modalités d'inscriptions aux centres aérés d'été.

Selon les dernières prérogatives de la Confédération et de la Fondation genevoise pour l'Animation Socioculturelle, le Centre de Loisirs n'est pas sûr de pouvoir assurer une capacité d'accueil de 32 enfants. Nous devons nous adapter au cadre légal dicté par les décisions fédérales, cantonales et communales.

Dans tous les cas, nous ferons tout notre possible pour organiser un accueil afin de satisfaire le maximum de personnes. Nous ne manquerons pas de vous informer aussitôt que possible de l'évolution de la situation.

### **Préinscription aux 6 semaines de centres aérés d'été**

Sem 1 : lundi 29 juin au vendredi 3 juillet 2020

Sem 2 : lundi 6 juillet au vendredi 10 juillet 2020

Sem 3 : lundi 13 juillet au vendredi 17 juillet 2020

Sem 6 : lundi 3 août au vendredi 7 août 2020

Sem 7 : lundi 10 août au vendredi 14 août 2020

Sem 8 : lundi 17 août au vendredi 21 août 2020

Par souci d'équité, au regard de la crise sanitaire, nous tenterons d'attribuer une semaine par famille. Puis, en fonction du nombre de demandes, une deuxième semaine pourra être accordée.

**Un maximum de 2 semaines sera attribué par enfant.**

Parmi les 6 choix qui vous sont proposés, inscrivez votre ordre de préférence.

### **QUAND ?**

**Jeudi 14 mai, dès 9h jusqu'au 21 mai, 24h.**

**Les dossiers qui nous parviennent APRÈS cette date seront traités après les dossiers respectant les délais.**

Une priorité est donnée aux familles habitant ou travaillant sur la commune de Veyrier (codes postaux 1255 et 1234). Les dossiers n'entrant pas dans l'une des deux catégories seront pris en compte s'il reste de la place ou placés en liste d'attente.

## **COMMENT ?**

En ligne sur notre site internet [www.cl-veyrier.ch](http://www.cl-veyrier.ch)

**Seules les inscriptions en lignes sont validées. Pas de voie postale ou courriel.**

Si des familles se trouvent bloquées par des problèmes de connexion internet, veuillez prendre rdv avec le centre pour procéder à votre inscription en ligne via nos ordinateurs, le jeudi 14 mai dès 9h.

Ce système informatique traitera les demandes **par ordre d'arrivée**.

## **CONFIRMATION :**

Dès réception des dossiers complets l'inscription est pré-confirmée. La confirmation vous sera communiquée dès le 1<sup>er</sup> juin. Les conseillers fédéraux se réunissant le 27 mai, nous attendons leurs directives.

Elle deviendra définitive à la réception du règlement sur le compte bancaire du CLV.

## **DOCUMENTS A JOINDRE – INFORMATIONS FINANCIÈRES :**

Pour établir le montant tarifaire de la semaine, nous avons besoin :

- D'une copie de votre attestation RDU 2019
- Du dernier bordereau de taxation fiscale reçu. Le chiffre de la ligne 91.00 est divisé par 12 pour avoir le revenu mensuel brut familial.
- Ou, pour les personnes ne recevant pas de déclaration d'impôts (tels qu'indépendants ou venant d'arriver, ou autres), soit un certificat annuel de salaire, soit un bulletin pour les trois derniers mois de salaire, soit un bilan d'entreprise mentionnant le bénéfice brut annuel de l'année précédente.
- Ou, pour les personnes sans taxation fiscale, une attestation de salaire signée par leur employeur ou la rédaction d'une « attestation sur l'honneur » de leurs revenus.  
Pour les familles ayant droit à des aides sociales, merci de nous informer des modalités du règlement de la facture. Pour toute autre situation financière, nous vous remercions de bien vouloir contacter le secrétariat [cl.veyrier@fase.ch](mailto:cl.veyrier@fase.ch).

## **AUTRES CONDITIONS / INFORMATIONS :**

- Pour tout remboursement total ou partiel d'une semaine, un certificat médical sera exigé.
- Tous les jours d'absence non justifiés par un certificat médical sont dus.
- L'inscription requiert la présence de l'enfant pendant la semaine complète.
- Le tarif fratrie ne sera appliqué que si les enfants d'une même fratrie sont inscrits dans la même semaine.
- En cas de difficultés financières, veuillez nous contacter afin de trouver un arrangement.

## **NE PAS OUBLIER :**

- D'indiquer les données médicales uniquement si des médicaments sont à donner à l'enfant durant le CA.

**AUTRES :**

Pour toutes situations n'ayant pas été mentionnées ci-dessus, veuillez nous contacter directement : [cl.veyrier@fase.ch](mailto:cl.veyrier@fase.ch)

**MODALITÉS D'ANNULATION :**

Si une annulation est demandée **jusqu'au 15.06.2020**, le montant de CHF 50.00 par enfant sera facturé pour frais administratifs.

Si une annulation est demandée **après le 15.06.2020** le montant de la facture sera intégralement dû.